

Canicule : îlot de fraîcheur



En ces temps de grande chaleur, le terme d'*îlot de fraîcheur* revient très souvent dans l'actualité et les conversations. Il faut à minima les préserver ou en créer pour apporter

les espaces de respiration indispensables à la santé et au bien-être. Rolleville semble particulièrement bien fourni en la matière :

- Avec le site du moulin où l'ombrage et la fraîcheur de la Lézarde apporte un confort incomparable ;
- Avec l'espace ombragé aux abords du city stade ;
- Avec l'espace ombragé en bordure de prairie humide au bout du champ de foire où là encore coule la Lézarde.

La municipalité entend proposer un nouvel espace aménagé dans le même esprit sur le site du champ de foire. Rolleville a été retenu dans le cadre d'un appel à projet « territoire promoteur de santé. » En septembre prochain, des représentants de l'école, des associations, du centre Jean Vanier, de la population seront conviés sur site pour participer aux réflexions de ce futur aménagement.



Agenda

Mardi 2 septembre 2025 – 81^{ème} anniversaire de la libération de Rolleville

Rendez-vous à 18h00 sur le parking du cimetière

Lundi 1^{er} septembre 2025 – Rentrée des classes

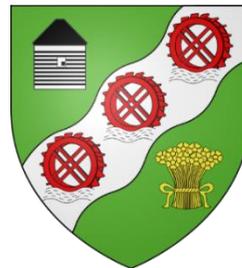
Samedi 6 septembre 2025 Inscription aux activités de l'A.R.L.



Bonnes vacances à tous

L'équipe municipale

Mairie de
Rolleville



Lettre d'informations municipales présentée
par la commission Communications

Rolleville infos
n° 118

Juillet 2025

Danger

Lors des épisodes de fortes chaleurs, les étangs et la rivière attirent des enfants, des adolescents et même des adultes venant jouer ou se rafraîchir. Il paraît important de rappeler quelques points :

- La baignade (ou autres jeux) dans les étangs est **interdite** (présence de vase, présence d'algues, profondeur importante au centre de l'étang...)
- De même, la baignade dans la Lézarde, en particulier au niveau de la chute du moulin peut s'avérer dangereuse.

Merci de transmettre ces informations pour limiter le risque d'accident.



Départs

En cette fin d'année, Mme Pétigny, directrice de l'école, a fait valoir ses droits à la retraite. Mme Mercier, de son côté, rejoindra une nouvelle affectation en tant que directrice d'école à Montivilliers.

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les deux pour leur engagement auprès de nos enfants durant toutes ces années et leur adresse ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle étape de vie.





CM2 : prêts pour le collège

À l'initiative de l'association
des parents d'élèves de l'école

Voyelles (APE Rolleville), les élèves de la classe de CM2, accompagnés par leur institutrice, Mme Fagot, ont reçu une clé USB personnalisée, symbolique pour leur départ vers le collège. Cet objet connecté, à la fois pratique et indispensable pour la suite de leur parcours scolaire, leur a été remis lors d'une petite cérémonie organisée en mairie. La municipalité s'est associée à ce moment convivial en offrant jus de fruit et biscuits, permettant ainsi de clôturer l'après-midi dans une ambiance chaleureuse.

Ciné Toiles

Venez nombreux le **vendredi 8 août 2025** à 19h30 au Moulin pour assister au concert « Disco Inferno » suivi du film « L'ascension » (comédie/aventure) Restauration sur place organisée par le Comité des Fêtes de Rolleville à partir de 19h.



Fête de la moisson



La messe de la moisson aura lieu le **dimanche 31 août 2025** à 10h30 à l'église de Rolleville suivie d'une procession jusqu'au moulin pour la bénédiction du pain puis le pot de l'amitié. Le comité des fêtes vous offre la possibilité de partager le repas sur place pour 21 € par adulte

(10 € par enfant).

Inscription avec paiement avant le 22 août 2025 auprès de Germaine Bierré au 02.35.55.81.93 (Chèque à l'ordre du Comité des fêtes)

Travaux de marquage au sol

La municipalité profitera de la période estivale pour effectuer des travaux de marquage au sol :



- Marquage de l'arrêt minute devant la boulangerie
- Nouveau marquage le long du centre Jean Vanier, avec suppression de quelques places de stationnement gênants les piétons ou l'accès des pompiers à la borne incendie.

Ces aménagements visent à améliorer la sécurité et la circulation en centre-bourg.

Travaux au Complexe Bernard Goupil

Le hall d'entrée et les sanitaires seront rénovés cet été pour améliorer l'accueil des utilisateurs. Ces travaux, réalisés à moindre coût, seront pris en charge par des élus et des bénévoles de la commune.



Restructuration du centre-bourg



Une nouvelle acquisition de logement sera finalisée dans les prochains jours (20 rue Abbé Maze). Comme à chaque fois, l'EPFN (Établissement Public Foncier de Normandie) portera cette acquisition pour le compte de la municipalité. Cette acquisition permet une nouvelle avancée dans le travail mené pour maîtriser l'ensemble du foncier sur ce secteur.

Parallèlement, un bureau d'études missionné par l'EPFN travaille en concertation avec la municipalité et Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour proposer des scénarios d'aménagement répondant aux objectifs attendus.

- Créer des logements sans prendre de terres agricoles ;
- Faciliter les liaisons en mode doux (cheminement piétons) ;
- Faciliter les girations dans le centre du bourg ;
- Favoriser l'activité commerciale en proposant du stationnement de proximité.

L'avenir : ça se prépare. L'équipe municipale y travaille.